



Cfdt:

**RETRAITÉS
LOT**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



L'ÉCHO DU SYNDICAT CFDT DES RETRAITÉS DU LOT

SYNDICAT CFDT DES RETRAITÉS DU LOT Juillet 2026



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CARLUCET
MAI 2026**

**JOURNÉE CONVIVIALE
EN BOURIANE**



C'est parti pour une nouvelle mandature de quatre ans. L'UTR 46 change de nom et devient le **Syndicat CFDT des retraités du Lot**, tout en conservant son statut associatif. L'Assemblée générale du 12 mai 2026, réunie à Carlucet, a adopté les nouveaux statuts à l'unanimité et a acté le passage de témoin entre Chrisian Bonneau et Martine Dechamp qui l'a remplacé comme Secrétaire Générale. Merci à Christian pour son investissement lors de ces quatre dernières années. Vous trouverez dans ce journal un compte rendu complet de cet événement important pour notre organisation.

L'actualité syndicale a également été marquée par le congrès confédéral, qui s'est tenu à Bordeaux du 22 au 26 juin. Marylise Léon a été réélue secrétaire générale et s'est entourée d'une nouvelle équipe, à la Commission exécutive comme au Bureau national.

Un débat important a porté sur la cotisation. La Confédération proposait une hausse de 0,75 % à 0,95 % pour les salariés et de 0,50 % à 0,70 % pour les retraités. Cette proposition a été rejetée par 60 % des votants.

En dehors de la CFDT, l'actualité est aussi marquée par la canicule et ses conséquences pour les retraités et les personnes âgées. Soyons solidaires : restons attentifs à nos adhérents, mais aussi à nos voisins.

Nous entrons dans une période de campagne électorale qui se terminera par l'élection présidentielle des 18 avril et 2 mai 2027. Cette période est préoccupante, notamment au regard de l'antisindicalisme observé dans certaines municipalités RN de notre région, comme l'explique l'article sur Carcassonne publié dans ce journal (page 7).

Dans l'immédiat, l'équipe du Syndicat CFDT des retraités du Lot vous souhaite un bel été, le moins chaud possible. À la rentrée, nous vous proposons de nous retrouver pour une journée conviviale autour des Arques, le 16 septembre 2026.

Martine DECHAMP

Nouveau Bureau élu lors du Conseil du 12/05/2026 :

Secrétaire Générale : Martine Déchamp

Trésorière adjointe : Jannick Pirastu

Secrétaire Générale adjointe : Bernadette Bru

Membres : Michel Bouygues et Guy Déchamp

Trésorière : Monique Leymarie

SOMMAIRE :

Page 1 :

Photo du village de Carlucet

Page 2 :

- Éditorial de Martine DÉCHAMP

Page 3,4 et 5 :

- Assemblée Générale du 12 mai 2026 à Carlucet

Page 6 :

- Projet de résolution 2026 - 2030

Page 7 :

- Un syndicat de retraités particulièrement actif
- Carcassonne : Attaquer les syndicats, c'est attaquer les travailleurs !

Page 8 :

- Invitation à la journée conviviale en Bouriane

L'écho du syndicat CFDT retraité DU LOT - JUILLET 2026 est édité par le syndicat CFDT retraité du Lot, CFDT Bourse du Travail 34 place Claude Rousseau 46000 CAHORS

Directeur de publication : Martine DÉCHAMP

Comité de rédaction: Guy DÉCHAMP,

Courriel : lot@retraites.cfdt.fr

Site : CFDT des retraités Lot

Prix au numéro : 1,50€ / Abonnement 5,00€

Imprimé par nos soins

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale Du Syndicat CFDT des Retraités du Lot Du 12-05-2026

A la salle des fêtes de CARLUCET

Le matin

Après l'accueil des participants, **Christian BONNEAU** secrétaire général sortant a ouvert l'Assemblée Générale à 9h30.

Ensuite il a présenté :

L'Ordre du jour de l'AG

Les invités CFDT : Marinette Soler Secrétaire Générale Adjointe de l'UCR, Jacques MAURS secrétaire générale de l'URR Occitanie et Vincent CABOT chargé de la formation à l'URR.

Il précise que **Marie SIMON** secrétaire générale de l'UD étant souffrante est excusée.

Les intervenants pour l'après midi « débat » : Mme Maryse MAURY Vice-Présidente du Conseil départemental du Lot et **Mr BOUE** Directeur Général de Lot Aide à Domicile.

Le Bureau de l'AG a été mis en place ainsi que la Commission des votes. Ils ont constaté que :

23 adhérents sont présents

5 pouvoirs ont été donnés à quatre adhérents présents soit 28 inscrits aux votes.

A) ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

Cette Assemblée doit examiner un projet de modification des statuts pour que l'UTR CFDT 46 devienne Syndicat CFDT des retraités du Lot. Il est présenté par **Bernadette BRU**, secrétaire adjointe sortante

Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

B) ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE

Présentation du **Rapport d'activité 2024-2025** par **Christian Bonneau**, secrétaire général sortant

Le Rapport d'activité 2024-2025 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Présentation du rapport de la commission de contrôle des comptes par **Véronique Hébert-Mano**, membre de la commission. La commission donne un avis positif sur les comptes.

Présentation du **Rapport financier 2024 et 2025** par **Jannick PIRASTU**, trésorière sortante.

Après un débat sur le principe de remboursement des frais de déplacement sous forme de dons ouvrant droit à une réduction d'impôts,

Jannick rappelle que le syndicat 46 ne pourrait pas rembourser la totalité des frais de manière directe compte tenu du budget alloué à la structure.

Les Rapports financiers 2024 et 2025 sont adoptés à l'unanimité, le quitus est donné à la trésorière.

Présentation des candidats et élection de la commission de contrôle des comptes.

Les candidats sont les membres sortants de la commission :

Joël Maubert
Véronique Hébert Mano
Nicole Littière Poitevin

La liste des vérificateurs aux comptes présentée est élue.

Présentation de la Résolution 2026-2030, par **Martine DECHAMP** membre sortante du Bureau.

La Résolution 2026-2030 (Page 6) du Syndicat CFDT des Retraités du Lot est adoptée à l'unanimité.

Pendant le vote des membres du Conseil, Michel Bouygues présente en introduction de l'intervention de Madame Maryse MAURY, le CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) et ses missions.

Il fait un exposé sur les structures départementales.



tales dans lesquelles le CDCA est représenté. Il expose les orientations de la CFDT.

5) Elections des membres du conseil

Le vote se déroule à bulletins secrets sur liste d'émargement avec pouvoirs, comme pour tout vote sur des personnes.

Tous les candidats au Conseil sont élus avec chacun 28 voix.

6) Interventions :



Marinette SOLER, (Secrétaire Générale adjointe de l'UCR) intervient d'abord sur des thèmes importants pour l'UCR :

- La participation des militants dans les CDCA
- La présence d'adhérents dans les CCAS et CIAS
- Le congrès confédéral de juin 2026 où sera discutée, entre autres, l'évolution de la charte financière
- Le congrès de l'UCR de 2027 à Dunkerque
- L'enquête sur les pensions modestes.

Ensuite elle évoque les Maisons France Autonomie, nouvelle appellation des EHPAD proposée par le Ministère sans évoquer les problèmes financiers qui impactent depuis plusieurs années ces établissements.

Elle termine en évoquant des sujets d'actualité comme la situation internationale très complexe où le droit international n'est pas respecté par plusieurs états dont la Russie et les USA. La crise dans le golfe provoque une hausse du prix du carburant qui pénalise des professionnelles comme les infirmières libérales et les salariés de l'aide à domicile qui s'occupent des personnes âgées.



Jacques MAURS, secrétaire général de l'URR Occitanie : Jacques rappelle le plaisir qui est le sien en tant que SG de l'union régionale de venir dans le LOT et de découvrir cette année le village de Carluçet.

Il rappelle que le Congrès de l'URR se tient à Argelès sur mer le 22 et 23 septembre.

Dans la nouvelle mandature il est prévu un renforcement dans deux domaines : la formation et le développement.

Sur le développement un plan sera proposé dans chaque département axé sur les départements qui en ont besoin comme le Lot.

Il mentionne le travail de structuration effectué

par l'exécutif du SD 46 ces dernières années et par le suivi du plan de développement 2023-2026 qui a bénéficié du soutien financier de l'URR.



Vincent CABOT, chargé de la formation prend le relais pour expliquer ses objectifs en matière de formation. Il insiste sur celles qui permettent le renouvellement des exécutifs.

L'après midi

L'après-midi est consacré à un débat autour d'un thème d'actualité :

« La prise en charge du grand âge et de la dépendance dans le Lot »

Avant les interventions des deux invités un reportage audio, sous forme d'interview de **Marie-France** résidente d'un EHPAD à FIGEAC, est écouté avec attention par les participants.

Marie-France a répondu aux questions de **Véronique HEBERT MANO** sur ses motivations, sur sa vie dans l'établissement, sur son ressenti sur la prise en charge des résidents. Elle a également répondu à des questions plus générales sur le fonctionnement des EHPAD et a pointé le manque d'infirmières qui existe aussi dans son établissement.



Intervention de **Madame MAURY**, Vice-Présidente du Conseil départemental chargée des personnes âgées et personnes handicapées. Mme Maryse MAURY commence en donnant le nombre d'établissements dans le LOT :

- 16 Résidences Autonomie
- 37 EHPAD dont 1 privé lucratif (ORPEA). Les autres sont gérés par la Fonction Publique Hospitalière, ou les Mairies (CCAS OU CIAS), ou par l'associatif.

Pour les résidents des EHPAD qui sont à l'Aide Sociale, les sommes versées par le département sont récupérables au décès de la personne (si c'est possible) sur les biens mobiliers et immobiliers. A une question sur les prix de journée, **Madame Maryse MAURY** répond que pour le département le tarif hébergement est le même que pour l'ensemble des résidents. La loi a prévu un tarif différencié dans les établissements relevant de l'aide sociale. C'est le Conseil d'Administration de l'établissement qui décide de le mettre en pratique pour les nouveaux arrivants ou pas. Ce n'est en aucun cas le département qui l'impose. Au niveau du Budget le CD 46 n'a pas fait

d'économies sur le social. En 2026 il consacre 195.2M€ à la solidarité dont 49.3M€ pour les personnes âgées. le schéma départemental pour l'autonomie est en cours d'écriture avec l'aide d'un cabinet d'expertise.

Au niveau des orientations elle parle en particulier du logement sous forme de l'habitat inclusif. Des projets sont en cours d'analyse à St Céré, à Lacapelle Marival et à Martel.

Au niveau des institutions, elle se réjouit que la CFDT s'investisse dans le CDCA et elle remercie Michel Bouygues d'avoir accepté de prendre le poste de Vice-Président. Elle demande qu'il y ait un travail commun avec le CD.

Elle annonce la mise en place du SPDA (Service Public Départemental de l'Autonomie).

Pour terminer **Madame Maryse MAURY** renvoie les participants sur le site du département pour connaître les différentes propositions d'actions pour le bien vieillir. Elle cite entre autres l'ICOPE et OGENIE.



Intervention de **Mr Arnaud BOUE** Directeur Général de Lot aide à domicile.

Mr Arnaud BOUE est Directeur Général depuis 2022.

Lot aide à Domicile est né en 2010 de la volonté du département du Lot de sécuriser son offre en matière d'aide à domicile sur l'ensemble de son territoire. Le département détient 82% du capital social.

C'est la première entreprise publique locale du

secteur.

Les chiffres : 5000 bénéficiaires par an, 800 salariés déployés dans tout le département. Lot aide à Domicile réalise également des travaux de jardinage et de bricolage (900/an) et du portage de repas (145.000/an).

L'accompagnement à domicile et les services ménagers sont le cœur de l'action de Lot aide à Domicile. Il évoque les problèmes de recrutement, les difficultés de former les professionnels dans le LOT pour leur permettre une évolution dans les carrières.

Pour fidéliser le personnel il précise qu'il existe un dialogue social constructif notamment avec la CFDT. Les conditions de travail des aides à domicile sont difficiles. La direction propose notamment à GRAMAT un local de rencontres permettant aux aides à domicile d'échanger entre elles et de se ressourcer.

Mr Arnaud BOUE termine en rappelant que le secteur à Domicile est en difficulté, que les salaires ne sont pas revalorisés à la hauteur du travail fourni par les salariées du secteur.



Christian BONNEAU remercie **Madame Maryse MAURY** et **Monsieur Arnaud BOUE** pour être venus à l'Assemblée Générale du Syndicat CFDT des retraités du Lot. Il en remercie les participants et demande aux membres élus au Conseil Syndical de rester afin d'élire le Bureau.

Il déclare la fin de l'AG à 17h.

Rédaction du compte-rendu : **Martine DECHAMP**.

Site local CFDT du lot

CFDT Retraités Lot

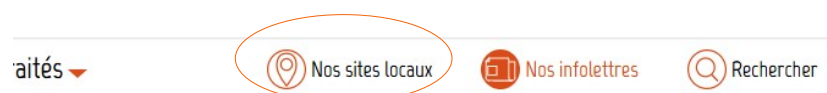
Bienvenue sur le site du syndicat CFDT des Retraités du Lot
Le pont Valentré (CAHORS) sous un autre angle



Pour visiter notre site de la CFDT retraités du lot :

- Tapez : <https://www.cfdt-retraités.fr>
- Cliquez sur nos sites locaux

Sélectionner la rubrique [CFDT Retraités Lot](#)



- Vous aurez nos coordonnées et l'actualité du syndicat CFDT des retraités du lot.

- Vous aurez l'accès à nos guides

[Notre Guide des pensions de retraite](#)

[Notre Guide des droits pour l'autonomie](#)

[Notre guide des aidants et des conseils de la vie sociale \(CVS\)](#)



**RETRAITÉS
LOT**

SENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

RESOLUTION 2026-2030 SYNDICAT CFDT DES RETRAITES DU LOT

Adopté à l'unanimité le 12 mai 2026 par l'assemblée générale

AXE DE TRAVAIL	OBJECTIFS
1. S'ENGAGER POUR NOS VA-LEURS • Emancipation • Solidarité • Egalité • Démocratie	Être en lien avec chacun de nos adhérents Renouveler le principe de diffuser un journal au moins deux fois par an. 1.3. Être présents dans les actions revendicatives CFDT 1.4. Être une aide aux actifs lors du passage à la retraite.
2. SANTE	2.1. Relayer les revendications nationales : Suppression des franchises médicales, Dénoncer les dépassements d'honoraires, Défendre une vraie politique de prévention. 2.2. Sur le département, nos revendications : Augmentation des personnels médicaux et para médicaux pour éviter les déserts médicaux afin d'avoir accès à un médecin traitant pour un suivi régulier. Être force de propositions pour améliorer l'offre de soins. 2.3. Devenir des Interlocuteurs des élus locaux dans le cadre des Contrats Locaux de Santé et du Conseil Territorial de Santé
3. CADRE DE VIE ET BIEN VIEILLIR	3.1. Présence du syndicat CFDT Retraités du Lot et de ses adhérents pour représenter les usagers : 3.1.1 Dans les comités d'action sociale (CCAS et CIAS), 3.1.2 Au CDCA 3.1.3 Dans les CVS des EHPAD 3.2 Travailler avec le département : 3.2.1 sur l'accessibilité des transports collectifs adaptée aux retraités et personnes à mobilité réduite. 3.2.2 sur l'évolution du logement vers un habitat inclusif pour les retraités et personnes âgées. 3.3. Améliorer le cadre de vie en faisant connaître aux communes du Lot le Réseau Villes Amies des Aînés qui défend une meilleure intégration de la population âgée dans les villes et villages ruraux. 3.4. Connaître les Services d'Aide à la Personne et être attentif à leur bon fonctionnement. 3.5. Proposer des temps de culture et de convivialité mais aussi des débats sur des thèmes de société
4. SE RENFORCER	4.1. Continuer à trouver des militants pour le renouvellement des instances dont le Bureau. 4.2. Renouveler chaque année la journée d'accueil des nouveaux adhérents 4.3. Mettre en place un plan de développement, dans le cadre de l'URR, 2027-2029 aux objectifs chiffrés. 4.4. Proposer un plan de formation syndicale à nos militants voire à nos adhérents.

Un syndicat de retraités particulièrement actif.

L'Union territoriale CFDT Des retraités de Lozère est devenue, il y a un an, le syndicat CFDT des retraités de Lozère. Une nouvelle équipe s'est mise en place pour mieux fonctionner, mieux informer, mieux syndicaliser ou syndiquer. Un plan de formation a été mis en place, un journal trimestriel, "la Feuille de chou", été créé et diffusé aux adhérents. Une commission santé a été mise en place et une formation sur les aidants, les CVS et une sur le CCAS. Nous avons participé activement à l'URR et au congrès de l'UCR.

Depuis 2 ans, nous avons mis en place des actions dans le cadre de la semaine bleue et cette année, nous avons aussi participé au forum des associations de Mende. Le nombre de nos adhérents est passé de 48 à 60, soit 25%, avec plusieurs nouveaux syndiqués à la CFDT.

Dans le cadre interprofessionnel, notre syndicat a été le fer de lance du comité local du pacte du pouvoir de vivre dont notre militante, Rose-Marie Filbas, est la coordonnatrice. Nous avons pu organiser, il y a 3 ans, 3 conférences à l'IFSI à Mende sur le mieux-vivre en Lozère, et il y a un an et demi, un laboratoire participatif gesticulé au "complexe du chapitre" avec 6 tables rondes tournantes.

Bien sûr, nous avons participé aux 14 manifestations

contre le report de l'âge de la retraite, avec finalement un recul du gouvernement.

Nos militants sont aussi très actifs dans le domaine juridique et aux actions annuelles, en soutien aux saisonniers, réponse à emporter ou en direction des très petites entreprises.

Nous sommes très présents dans le Conseil de l'Union départementale et dans les représentations dans les institutions CDCA, CCSS, MSA, Etc.

Nous participons au dépannage à tous les protocoles quand les syndicats ne peuvent s'y rendre et nous sommes très souvent sollicités pour les entretiens préalables au licenciement (7 des 8 conseillers du salarié sont des retraités).

Pour les 4 ans à venir. Nous continuerons d'agir dans notre syndicat et au niveau de l'Union départementale pour défendre au mieux les retraités et les salariés du département, mais aussi pour le mieux vivre ensemble et pour lutter le plus efficacement possible contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de racisme.

Merci à Maria.

Extrait du Retraité Militant n°26*06-07

Carcassonne : Attaquer les syndicats, c'est attaquer les travailleurs !

À Carcassonne, le nouveau maire a annoncé vouloir expulser plusieurs organisations syndicales de leurs locaux en raison de leur participation à une manifestation : la CFDT, la CGT, la FSU et Solidaires. Cette décision constitue une attaque grave contre la liberté syndicale et contre nos organisations qui participent depuis des décennies à la vie démocratique et sociale de notre pays.

C'est dans l'unité que l'intersyndicale départementale CFDT CGT FO FSU Solidaires UNSA refuse ces attaques contre le syndicalisme.

Attaquer un syndicat, c'est attaquer tous les syndicats. C'est attaquer le syndicalisme. C'est attaquer l'ensemble des travailleurs et des travailleuses.

À Carcassonne, comme ailleurs, les locaux syndicaux et les Bourses du travail ne sont pas des locaux municipaux comme les autres. Comme partout en France, il s'agit de lieux historiques d'accueil, d'organisation et de défense des travailleurs et travailleuses. À Carcassonne, les salarié·es peuvent être accueilli·es à la bourse du travail et dans les tous les locaux syndicaux, et accompagnés

notamment grâce à des permanences juridiques face aux licenciements abusifs, aux impayés, aux accidents du travail, aux discriminations et à la précarité. Les organisations syndicales participent également à la vie économique et sociale du territoire (Participation aux instances CPAM, CAF, URSSAF, CARSAT, MSA etc.)

Dans un territoire durement touché par les inégalités sociales, cette présence est essentielle.

Ce qui se joue à Carcassonne dépasse largement le cadre local. Si une municipalité peut, pour des raisons idéologiques, expulser des organisations syndicales d'un lieu qu'elles occupent parfois depuis près d'un siècle, alors c'est un précédent extrêmement dangereux qui est créé pour l'ensemble du pays.

Défendons les droits syndicaux, défendons les locaux syndicaux ! Défendons les conditions de vie et les droits des travailleurs et des travailleuses !

Signer la pétition

<https://www.change.org/p/carcassonne-attaquer-les-syndicats-c-est-attaquer-les-travailleuses>

INVITATION A LA JOURNEE CONVIVIALE EN BOURIANE

Le mercredi 16 septembre 2025 nous avons le grand plaisir de vous inviter à partager un moment de détente et de culture en Bouriane :

9h30 : accueil au camping des rives du lac : 286, avenue Gambetta CAZALS ou un café nous attendra

10H00 Visite de l'atelier musée de Cazals géré par l'association quercynoise des vieilles mécaniques, 96 avenue Gambetta (organisatrice du 35^{ème} festival national des 25 & 26 juillet 2026)

12H15 Repas : Mique levée & petit salé à l'auberge de la place à Cazals

14H30 les fresques de la chapelle Saint André

15H00 Visite guidée du musée Zadkine aux Arques

16H00 Visite de la résidence internationale d'artistes, gérée par l'association Les Ateliers des Arques

17H00 Monsieur Jérôme Bonafous, Maire de la commune des Arques, viendra nous rejoindre et nous terminerons la journée avec lui au bourg du village



PARTICIPANT- E

NOM et Prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Participera OUI / NON

Demande un covoiturage : OUI / NON Propose un covoiturage : OUI / NON

Participation : **15€00** pour les adhérents et **22€00** pour les accompagnants

Joindre un chèque pour la participation à la journée conviviale à l'ordre de Syndicat CFDT des retraités UTR 46 et envoyer l'inscription et le règlement à l'adresse ci-dessous (bas de page)



Vue aérienne du village des Arques - Photo Cyril Novello

SYNDICAT CFDT DES RETRAITÉS DU LOT
Bourse du Travail 34 Place Claude Rousseau 46000 – CAHORS
Courriel : lot@retraites.cfdt.fr